

Rendre les musées du canton de Neuchâtel accessibles

Entretien avec les expertes et experts FALC de la Fondation Les Perce-Neige

Elodie Siffert

Résumé

Les expertes et les experts en langage Facile à lire et à comprendre (FALC) de la Fondation Les Perce-Neige travaillent avec les médiatrices et médiateurs culturels afin de rendre les musées accessibles. Cette collaboration permet d'adapter non seulement les textes en FALC, mais également les espaces d'exposition. Depuis 2017, le groupe FALC de Neuchâtel a reçu de nombreux mandats. Dans cet article, deux expertes et trois experts FALC partagent leurs expériences.

Zusammenfassung

Die Expert:innen für Leichte Sprache (langage «Facile à lire et à comprendre», FALC) der Stiftung «Les Perce-Neige» arbeiten mit Kulturvermittler:innen zusammen, um Museen zugänglich zu machen. Durch diese Zusammenarbeit werden nicht nur die Texte in Leichte Sprache angepasst, sondern auch die Ausstellungsräume. Seit dem Jahr 2017 hat die FALC-Gruppe in Neuenburg zahlreiche Aufträge erhalten. In diesem Artikel teilen zwei Expertinnen und drei Experten der Leichten Sprache ihre Erfahrungen.

Keywords: accessibilité, collaboration, entretien, langue facile à lire et à comprendre, musée / Barrierefreiheit, Interview, leichte Sprache, Museum, Zusammenarbeit

DOI: <https://doi.org/10.57161/r2024-02-05>

Revue Suisse de Pédagogie Spécialisée, Vol. 14, 02/2024



Introduction

En 2015, la **Fondation Les Perce-Neige** a créé la Commission des bénéficiaires de prestations appelée « Tous ensemble, tous égaux ». Elle a pour objectif d'aider les personnes ayant un trouble du développement intellectuel (TDI) et vivant ou travaillant à la Fondation Les Perce-Neige à mieux connaître leurs droits tels qu'énoncés dans la Convention relative aux droits des personnes en situation de handicap (CDPH - ONU, 2016). Ses membres s'entraînent à prendre la parole en public afin de défendre leurs droits et les présenter à leurs proches, à des actrices et acteurs politiques, ainsi qu'à des professionnelles et professionnels des domaines sociale, culturel et administratif. De plus, elles et ils répondent régulièrement aux demandes de la direction générale de la Fondation Les Perce-Neige. Les membres actuels sont : Jean-Philippe Badan, Juan Bühler, Aurélie Cripan, Florian Di Cesare, Stéphanie Favre, Noélie Hasler, Sylvain Petitpierre, Jacques-Olivier Reymond, Angelica Vouga et Jérémy Wäfler. La Commission est encadrée par Véronique Mooser, responsable des animations socio-culturelles de la Fondation Les Perce-Neige.

En 2017, la Commission des bénéficiaires de prestations a été contactée par le **Laténium** pour corriger le guide de leur exposition permanente en langage Facile à lire et à comprendre (FALC). La méthode FALC propose des règles pour simplifier l'information afin de favoriser l'autonomie, notamment des personnes ayant un TDI lors de la lecture et la compréhension de textes (Inclusion Europe, 2009). C'est ainsi que la Commission a ajouté un nouvel axe d'intervention à son cahier des charges. Dès lors, plusieurs de ses membres jouent également le rôle d'experts en s'assurant que les informations créées ou adaptées soient réellement compréhensibles pour le public ciblé.

Être membre de la Commission des bénéficiaires de prestations est un prérequis pour devenir experte ou expert FALC, puisqu'elle les sensibilise à leurs responsabilités et les aide à développer leurs compétences orales. Les expertes

et experts FALC sont nommés ainsi du fait de « leur expertise de vie [en tant que personnes ayant un TDI] et la connaissance de leurs besoins pour l'accès sans obstacle aux contenus oraux et écrits » (Fondation Les Perce-Neige, Service des Animations Socio-Culturelles [ASC], p. 4, s.d.). Les demandes de collaboration proviennent de la Fondation Les Perce-Neige, ainsi que de l'État de Neuchâtel et des musées. Dans un **ouvrage collectif en libre accès dédié à différents projets FALC**, Véronique Mooser, coordinatrice du groupe FALC de la Fondation Les Perce-Neige, explique que :

[Les expertes et experts FALC] répondent à des mandats FALC, comme la relecture des textes d'exposition adaptés, le conseil sur la signalétique des expositions, la proposition d'images pour les textes d'exposition, la vérification de la lisibilité des contenus graphiques, le choix du lieu où sera placé le guide FALC, la formation au FALC des médiatrices et médiateurs des musées. (Mooser et al., 2023, p. 81)

Les expertes et experts FALC de la Fondation Les Perce-Neige sont des personnes-ressources pouvant vérifier l'adaptation des guides d'exposition FALC et informer les musées de la manière d'agencer les espaces. Leur travail est varié et fait appel à de nombreuses compétences. Pour en savoir plus, j'ai souhaité les rencontrer afin qu'elles et ils m'expliquent en quoi consiste leur travail concrètement et de quelle façon il contribue à rendre les musées plus accessibles.

Entretien avec les expertes et experts FALC

Avec le concours de Véronique Mooser, coordinatrice du groupe FALC, j'ai pu m'entretenir avec cinq de ses sept membres (voir Figure 1, de gauche à droite) : Stéphanie Favre, Jacques-Olivier Reymond, Jean-Philippe Badan, Angelica Vouga et Sylvain Petitpierre. Florian Di Cesare et Jérémy Wäfler étaient absents le jour de l'interview. Je les remercie grandement pour leur accueil et le temps qu'elles et ils m'ont consacré durant leur rencontre mensuelle.

Figure 1 : Photo des expertes et experts FALC interviewés le 27 mars 2024



Depuis combien de temps êtes-vous experte ou expert FALC ?

Jacques-Olivier : Depuis le départ, en 2017.

Angelica : J'étais aussi dans les « trois anciens ». Les nouveaux sont Jean-Philippe et Sylvain.

Jean-Philippe : Je dirais que je suis arrivé depuis deux ans.

Sylvain : J'ai commencé l'année passée. Je suis le dernier arrivé.

Stéphanie : Je suis arrivée après Angelica et Jacques-Olivier.

Comment êtes-vous devenus experte ou expert FALC ?

Jacques-Olivier : Au début, je suis arrivé dans un très grand groupe [dans la Commission des bénéficiaires de la Fondation Les Perce-Neige]. Pour comprendre le FALC, il fallait connaître les lois, ce qu'on a comme droits et comme devoirs. C'est là qu'on a aussi appris à écouter l'autre, de quelle manière réagir et comment faire les choses. Après cette première étape, on a commencé tranquillement à faire du FALC. On a même créé un livre en FALC avec le musée d'archéologie. Au début, je me suis dit, mais qu'est-ce que je vais faire là-bas ? Avec qui je vais être ? Quand le musée nous a proposé le projet, il a fallu comprendre ce qu'ils voulaient et mettre le groupe FALC en place.

Comment se déroulent vos réunions d'expertes et experts FALC ?

Angelica : On se rencontre une fois par mois, le mercredi.

Jean-Philippe : Les rencontres durent toute la journée. On corrige les textes.

Sylvain : Moi, je ne peux pas faire toute la journée. Je dois retourner à mon travail l'après-midi.

Jacques-Olivier : C'est un vrai travail de discuter en groupe et ensuite de rencontrer les gens des musées.

Quelles tâches réalisez-vous ?

Sylvain : On corrige des textes en FALC pour que ce soit plus facile à comprendre. Quand les mots sont trop compliqués, on doit le dire. Par exemple, pour la direction des Perce-Neige, on a dû corriger la Charte en FALC. Ce n'était pas facile.

Jean-Philippe : L'institution nous demande de corriger des textes. Même l'État de Neuchâtel nous contacte.

Stéphanie : Une fois, on a donné un cours FALC aux secrétaires des Perce-Neige. On avait corrigé des textes qu'elles avaient écrits en FALC. On était allés aux Hauts-Geneveys pour leur donner le cours FALC.

Avec quels musées avez-vous déjà collaboré ?

Stéphanie : On a déjà travaillé avec Le Laténium et avec le **Jardin Botanique de Neuchâtel**.

Angelica : Il y a le **Musée d'Ethnographie** aussi. On voulait faire des visites guidées, mais on n'a pas pu à cause du Covid.

Jacques-Olivier : Il y a aussi le **Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel**.

Sylvain : On a aussi collaboré avec le **Musée d'histoire de la Chaux-de-Fonds**.

Angelica : Oui, pour les 100 ans du musée.

Jean-Philippe : On a aussi fait quelque chose sur la vie de Friedrich Dürrenmatt [avec le **Centre Dürrenmatt Neuchâtel**].

Stéphanie : On a aussi participé à une exposition sur le thème du sport au Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds [Exposition temporaire du 22 septembre 2019 au 23 août 2020 : **Culture clubs « Naissance d'une métropole sportive »**]. J'étais avec Jacques-Olivier.

Comment se passe la collaboration avec les musées ?

Jacques-Olivier : Ce sont les musées qui nous contactent. On étudie leurs demandes pour voir si c'est faisable, parce qu'on ne peut pas tout prendre en même temps. On ne peut pas toujours dire oui. Par exemple, s'il y a des choses difficiles. On va rencontrer la personne au musée pour savoir quel est son projet. Ensuite, on décide si on va plus loin. Si la personne est compliquée, ça ne m'attire pas. Il y aura trop de travail. Si elle est simple, je la recontacte.

On est toujours accompagné par une personne professionnelle [une médiatrice culturelle ou un médiateur culturel]. Avec cette personne, on répète les textes que l'on va présenter au public du musée. Il faut prendre le temps de bien comprendre. Ça peut durer plusieurs mois. S'il y a des mots qu'on ne comprend pas, alors on lui demande d'approfondir pour que l'on comprenne mieux. Véronique nous aide aussi. Quand on répète ici à Cernier, on lit le texte à tour de rôle. On va ensuite modifier les explications pour qu'elles soient claires et justes.

Jean-Philippe : Ça m'arrange de corriger les textes en binôme quand je n'ai pas tout compris. Pendant la correction, on peut voir ce que pense l'autre. Si un texte FALC n'est pas correct, on écrit parfois les premières idées vite fait au musée et puis on le retravaille ici, à Cernier. Pour les présentations orales, on s'entraîne ici et au musée.

Angelica : Parfois, on est trois avec la professionnelle ou le professionnel. Ça dépend du thème.

Stéphanie : Dimanche, on a fait des visites guidées au Jardin Botanique. J'étais avec Angelica et Jacques-Olivier. On avait chacune et chacun un poste. J'ai présenté les abeilles sauvages. J'ai expliqué qu'elles ne piquaient pas, qu'elles ne faisaient pas de miel... voilà. Au début, j'ai appris avec des feuilles. Ensuite, je suis allée m'entraîner sur place avec Léa [une médiatrice culturelle du Jardin Botanique].

Jacques-Olivier : On était chacune et chacun à notre poste ; parfois c'étaient des petits groupes, parfois des grands. On ne sait pas à l'avance. On nous annonce qu'il y a un groupe qui arrive et on lui explique. Il faut bien répéter avant, pour que ce soit clair pour les personnes qui nous écoutent.

Qu'est-ce que vous faites pour aider les musées à être plus accessibles ?

Stéphanie : On améliore les guides des musées.

Jean-Philippe : Il y a les photos de ce qu'on visite [les postes] avec les numéros 1, 2, 3, 4. Par exemple, au numéro 1 on voit la photo d'un monsieur. C'est expliqué ce qu'il fait. Puis, il faut trouver dans le musée où ils sont [les postes]. C'est tout un cahier. Il faut regarder si tout est bien expliqué, toutes les indications, par exemple, comment on y va : on fait trois pas, on arrive là. Puis, il faut voir si les mots utilisés sont FALC. Le guide du musée se trouve à l'entrée, sur une table ou un présentoir.

Angelica : Le guide est pour tout le monde : les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les enfants.

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre travail d'expertes et d'experts ?

Jacques-Olivier : Moi, ça me fait plaisir de rencontrer du monde et de savoir comment fonctionne leur métier. Ça me plaît aussi de faire le métier en binôme. Ensuite, on peut déduire ce qu'on a appris de la journée.

Jean-Philippe : J'aime découvrir les musées, parce que j'y vais seulement avec les collègues pour le travail. Sinon, je ne suis pas trop un fan de musées. Ce n'est pas mon hobby. Parfois, on va toutes et tous ensemble au musée. Parfois, ce n'est que deux ou trois personnes du groupe qui vont, seulement les personnes qui participent au projet.

Angelica : J'aime collaborer avec les musées. Ce qui me plaît, c'est d'aider – pas seulement les personnes « handicapées », mais tout le monde – à ce que les musées soient accessibles.

Stéphanie : Ça me plaît de découvrir les musées et de faire connaissance avec la médiatrice culturelle.

Sylvain : Ça me plaît aussi d'aller voir les musées et de rencontrer des gens. J'aime aussi corriger les textes.

Qu'est-ce qui est difficile ?

Jacques-Olivier : Le début est difficile. On ne comprend pas très bien ce qu'on doit faire. On doit aller plusieurs fois sur place pour comprendre la demande. On ne peut pas estimer sans être sur place.

Angelica : C'est difficile de faire des présentations devant des gens. Ça demande beaucoup d'efforts.

Jean-Philippe : Je ne retiens pas bien les informations, surtout si j'ai vu un truc drôle dehors. Si j'ai répété mon texte quatre fois, alors je peux le faire. Il faut que ce soit un travail régulier, répéter souvent pour que ça rentre.

Stéphanie : Pour moi, c'est difficile de lire les mots compliqués dans le texte. Je ne comprends pas alors ce qui est écrit.

Sylvain : Oui, la correction des textes FALC est difficile. En arrivant dans ce groupe, j'ai cru que c'était facile, mais ce n'est pas le cas.

Jean-Philippe : J'arrive à lire l'essentiel si les lettres sont assez grosses. Parfois, c'est illisible. Je ne suis pas à l'aise avec certaines polices. Je dois trop inventer, trop chercher.

Quels sont vos prochains projets avec les musées ?

Angelica : On est en train de préparer des stands pour présenter le Groupe d'expertes et d'experts : qui on est et nos passions. Ils seront dans différents musées de Neuchâtel, pour faire de la publicité pour la Fondation Les Perce-Neige et pour attirer plus de gens dans les musées. Ça sera au musée d'Ethnographie, au Musée d'histoire Naturelle, au Musée d'art et d'histoire et au Jardin botanique.

Jean-Philippe : On a aussi les portes ouvertes des Perce-Neige.

Stéphanie : C'est le 1^{er} juin 2024.

Jacques-Olivier : Pour les autres projets, on ne sait pas à l'avance, tant qu'on n'a pas de nouvelles demandes.

Mandats du groupe d'expertes et experts FALC

Depuis sa création en 2017, le groupe FALC de la Fondation Les Perce-Neige a réalisé une quinzaine de projets mandatés par des musées canton de Neuchâtel (voir Tableau 1).

Tableau 1 : Mandats réalisés par les expertes et experts FALC de la Fondation Les Perce-Neige

Dates	Mandataires	Mandats
2017-2018	Laténium	Exposition permanente ○ Correction du guide FALC
2 décembre 2018	Laténium	Culture inclusive, 1 ^{ère} journée romande ○ Conférence et participation à divers ateliers
11 février 2019	Laténium	Cours FALC aux guides des musées neuchâtelois
Juin-septembre 2019	Musée d'Histoire de La Chaux-de-Fonds	Exposition temporaire sur l'histoire des clubs sportifs ○ Adaptation en FALC du fascicule destiné à l'exposition
2020-2021	Musée d'Ethnographie	Exposition temporaire « Le mal du voyage » ○ Visite guidée par les expertes et experts FALC
2020-2021	Musée d'Histoire Naturelle	Atelier d'écriture et d'expression

2020-2021	Laténium	Exposition temporaire « Celtes – Un millénaire d’images » ○ Création du guide FALC
2020-2021	Musée d’Histoire de La Chaux-de-Fonds	Exposition temporaire « Éclairer le monde » ○ Correction du guide FALC ○ Présence à la conférence de presse
5 décembre 2021	Laténium	Journée de la culture inclusive ○ Stand et visite guidée
2022	Musée d’Histoire de La Chaux-de-Fonds	Exposition permanente ○ Correction du guide FALC Exposition temporaire ○ Participations interactives (film, atelier de danse, etc.)
2022	Jardin Botanique, Neuchâtel	Exposition temporaire ○ Visite guidée
2022-2023	Pro infirmis, Culture inclusive Neuchâtel	Participation à des ateliers inclusifs, organisés pour des acteurs culturels du canton et des personnes en situation de handicap
2023	Centre Dürrenmatt Neuchâtel	Exposition permanente ○ Correction du guide FALC
2024	Avenir inclusif, SAHA	Exposition temporaire ○ Correction des visites guidées orales ○ Présence de la commission lors de la Nuit des Musées et de la Journée internationale des musées dans les musées neuchâtelois suivants : Jardin Botanique, Musée d’Ethnographie, Musée d’Histoire Naturelle et Musée d’Art et Histoire

Conclusion

La CDPH reconnaît le droit aux personnes en situation de handicap de « participer à la vie culturelle, sur la base de l’égalité avec les autres » (art. 30, al. 1, 2006). Les États Parties doivent garantir l’accès aux contenus et aux lieux culturels tels que les musées (art. 30, al. 2, CDPH, 2006). Au-delà de la contribution du canton, l’engagement des expertes et experts FALC de la Commission des bénéficiaires de prestations de la **Fondation Les Perce-Neige** au sein des musées neuchâtelois contribuent grandement à atteindre cet objectif. En tant que personnes concernées, elles sont les mieux placées pour conseiller et guider les musées quant aux aménagements à mettre en place pour que chaque visiteuse et visiteur se sente pleinement accueilli avec ses particularités, qu’elles soient d’ordre physique, cognitif ou sensoriel. Cette collaboration étroite permet de sensibiliser le personnel des musées aux spécificités interindividuelles. Tout comme pour la construction d’un bâtiment, la différence doit être prise en compte dès le départ de la réalisation de l’exposition.

Dans un contexte d’inclusion sociale, les propositions de collaboration, tant des musées que de l’État, ne cessent d’augmenter. Les expertes et experts FALC jouent un rôle essentiel dans la conception d’expositions et de documents plus accessibles. À l’avenir, le groupe FALC de la Fondation Les Perce-Neige pourrait accueillir de nouveaux membres pour répondre à la demande croissante. Les actrices et acteurs de la culture, de l’administration et de la politique ont pris conscience de la nécessité de rendre les offres accessibles à toutes et tous.

Autrice



Elodie Siffert
Collaboratrice scientifique
SZH/CSPS
elodie.siffert@csp.ch

Références

- Fondation Les Perce-Neige, Service des Animations Socio-Culturelles [ASC]. (s.d.). *La culture inclusive. Commissions des bénéficiaires de prestations et Experts FALC (Facile à lire et à comprendre)*.
- Inclusion Europe. (2009). *N'écrivez pas pour nous sans nous ! Impliquer les personnes handicapées intellectuelles dans l'écriture de textes faciles à lire*. <https://www.unapei.org/publication/necrivez-pas-pour-nous-sans-nous/>
- Mooser, V., Pipoz, S., & Dall'Agnolo, D. (2023). Projet 2 – Pour des musées accessibles. In C. Diacquenod & A. Veyre (Éds.), *Cocréation de documents en langage Facile à lire et à comprendre (FALC). Présentation de projets participatifs conduits en Suisse romande*. EDITION SZH/CSPS. <https://shop.szh.ch/fr/livres-edition-szhcsp/210-cocreation-de-documents-en-langage-facile-a-lire-et-a-comprendre-falc.html>
- Organisation des Nations Unies [ONU]. (2006). *Convention relative aux droits des personnes handicapées*. <https://www.un.org/esa/socdev/enable/documents/tccconvf.pdf>